



COMPTE-RENDU DE LA 1^{ère} RÉUNION NAO 2012

http://cgt-ford.com

Mercredi 11 avril 2012

1% en tout et pour tout!

C'est tout ce que propose la direction en augmentation de salaire et ne nous promet rien de mieux pour l'année prochaine. C'est du foutage de gueule! Ce 1% sera applicable sur toutes les primes y compris de transport. Quand on voit les augmentations du prix des carburants et l'augmentation du coût de la vie, c'est un énorme recul sur notre pouvoir d'achat.

La chef du personnel nous explique que c'est Ford qui impose ce blocage à 1% pour 3 ans depuis les NAO 2011. Puisque la direction locale n'a pas la possibilité de négocier l'augmentation générale, pourquoi est-ce que c'est elle qui est à la table des négociations et pas Ford ? Du coup, il n'y a rien à négocier ou pas grand-chose!

Pour info, contrairement aux années précédentes, le bilan social 2011 sera remis au CE avec un mois de retard (en mai), et du coup, nous ne connaissons pas la somme correspondante aux 10 plus hautes rémunérations de l'entreprise. L'année dernière, nous avions constaté que ces 10 plus gros salaires avaient été augmentés de 7,6% par rapport à 2010.

Après une discussion houleuse, nous en venons à notre revendication en ce qui concerne la **classification de tous les CDSPA au coefficient 215**. Pour rappel, cette revendication fait suite à un courrier que la CGT avait envoyé à l'Inspection du Travail qui avait confirmée que les salariés titulaires du diplôme devaient se voir attribuer la classification 215.

Après une longue introduction, la chef du personnel nous dit qu'il y a 96 salariés titulaires du diplôme qui occupent une fonction correspondante. 23 d'entre eux sont déjà au coefficient 215. Les 73 autres devraient être augmentés dans l'année. Suite à cette augmentation, 47 salariés sur ces 73 devraient atteindre le coefficient 215 dès 2012.

Les autres pourraient avoir une augmentation par an jusqu'à obtention du coefficient 215. Sauf que pour ces derniers, la direction poserait une condition au coefficient 215 : les points sur la matrice des compétences. Pour la CGT, ça n'est pas satisfaisant car le législateur ne prévoit pas cette matrice dans les textes. Devant le manque de clarté dans les explications de la direction, nous avons demandé qu'elle mette tout ça par écrit avec un calendrier intelligible pour la prochaine réunion. D'ores et déjà, nous avons averti la direction : si elle n'applique pas la règlementation en vigueur, nous passerons par les prud'hommes pour obtenir gain de cause!

D'autres de nos revendications comme la prise en charge de l'entretien des vêtements de travail par l'employeur seront à négocier lors des prochaines réunions.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 13 à 13h00 : ça promet !

Depuis des années, notre pouvoir d'achat diminue : les passages de 3x8 en 2x8 puis en matin fixe, les augmentations générales au rabais, les périodes de chômage partiel, etc...

La revendication de la CGT d'un salaire minimum à 1700 € n'est pas utopique. Pour preuve, le tableau ci-dessous qui montre que si le coefficient 170 de notre grille des salaires avait suivi l'augmentation du SMIC, le salaire brut de base serait à 1723,91 €! Il en manque!

Pour augmenter notre pouvoir d'achat, un rapport de force sera nécessaire!